



Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2008-651 du 02/04/2008

La Préfète
B. Abollivier
 Béatrice ABOLLIVIER

Commune de L'ESCALE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

| Niveau de contraintes * | Nature du risque ** |
|---|---|
| R Zones d'interdictions | 1,1 : inondations |
| B Zones de contraintes faibles | 1,2,3 : crues de torrents et de ruisseaux torrentiels |
| Zones sans contrainte spécifique | 2,4,5 : ravinements et glissements de terrain |
| | 6,6 : chutes de pierres et de blocs |
| | 6,7 : retrait/gonflement des argiles (sécheresse) |
| | 8,9,10 |

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).

--- Périmètre d'application du PPR
 --- Périmètre de la cartographie du zonage réglementaire au 1/5000
 - - - - - Limite communale

Version 1

Réalisation : Alp'Géorisques Etablie le : février 2007 Echelle : 1/10000
 Edition : Alp'Géorisques Modifiée le :

APPROBATION